

Direction de l'action sociale
Espace Départemental des Solidarités
4 boulevard de la Gare
94470 Boissy Saint Léger
01.45.10.75.00
01.41.94.64.27
Affaire suivie par
Audrev GANE
01.45.10.75.47

Boissy-Saint-Léger, le 2 mars 2018

RAPPORT SOCIAL

Madame LOUVERTURE Cassandra bénéficie d'un accompagnement social depuis plusieurs années. Elle assume seule la charge de son fils âgé de 5 ans.

L'intéressée est arrivée sur le territoire en 2009 dans le cadre du regroupement familial.

Madame et son père étaient hébergés chez de la famille. Suite à une expulsion locative en 2015, Madame a été locataire d'un logement du parc locatif privé. Le propriétaire voulant récupérer son bien, Madame et son fils se sont retrouvés sans solution d'hébergement.

Depuis 2017, Madame et son fils bénéficient d'une prise en charge par le Samu Social du Val de Marne. La participation hôtelière est réglée de façon régulière. Une demande de logement social est en cours depuis le 08/08/2017.

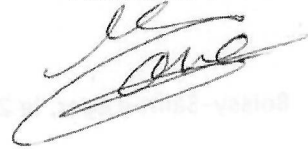
Au niveau administratif, Madame possède une carte de résident valable jusqu'au 17/10/2021.

Les ressources familiales se composent du RSA et de l'allocation de soutien familial. Depuis le 11 décembre 2017, Madame poursuit une formation « Télésurveillance, surveillance et gardiennage des locaux, SSIAP1 ». La formation prendra fin le 19 mars 2018.

Madame est autonome, néanmoins elle a besoin d'être aiguillée afin qu'elle puisse s'adresser au bon interlocuteur et faire les démarches les plus adéquates.

A.GANE

Assistante Sociale



RAPPORT SOCIAL

Madame L'AVERTURE Casierier bénéficie d'un accompagnement social depuis plusieurs années. Elle assure seule la charge de son fils âgé de 7 ans.

L'activité est assurée par le territoire en 2009 dans le cadre d'un regroupement familial.

Madame et son père étaient hébergés chez de la famille. Suite à une expulsion locative en 2012, Madame a été logée d'un logement de nuit localisé par le propriétaire voulant récupérer son bien. Madame et son fils se sont retrouvés sans solution d'hébergement.

Depuis 2013, Madame et son fils bénéficient d'une place en charge par le 2ème Secteur de la Vallée de la Marne. La participation financière est réglée de façon régulière. Une demande de logement social est en cours depuis le 08/08/2013.

Après divers administratifs, Madame possède une carte de résident valide jusqu'en 12/10/2013.

Les ressources familiales se composent du RZA et de l'allocation de soutien familial. Depuis le 11 décembre 2013, Madame poursuit une formation « Télétravail ». La formation prendra fin le 10 mars 2014.